



Entre nous

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 25 - ANNÉE 2012



Ardèche Immobilier

**Vente- Achat-Location
Gestion- Syndic**

- L'immobilier en toute sécurité -



04.75.64.20.90
www.ardecheimmo.fr

1 rue Diane de Poitiers - 07000 PRIVAS



Art et Jardins

SERVICES A LA PERSONNE

Lucien GARNIER

JARDINAGE - DÉBROUSSAILLAGE

tonte - binage - taille - nettoyage
ramassage des feuilles mortes - débroussaillage

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25 - E-mail : lucien.garnier@rhoval.fr

Tva à taux réduit 5,5 %. Réduction d'impôt de 50 % plafonné
pour les travaux de jardinage.

Mairie

Accueil du public :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi :
9h à 12h - 13h à 16h30

Jeudi : 9h à 12h

Fermeture le jeudi en juillet et août.

Tel : 04 75 64 32 08

Fax : 04 75 64 80 28

mairie-st-priest@wanadoo.fr

www.saint-priest-ardeche.fr

Pour certaines démarches administratives :
Authentification de signature, reconnaissance
avant ou après mariage, un dépôt de dossier
pour un mariage..., il est préférable de
téléphoner au secrétariat afin de se munir des
pièces nécessaires.

Pour les demandes de passeports, accueil
unique : Mairie de Privas.

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et Vendredi matin

Vos ordures doivent être déposées le matin
même de la relève ou éventuellement la
veille au soir uniquement sur les points de
ramassage identifiés.

- **SEBP** : Accueil téléphonique 24h/24 et 7j/7
Tél : 04 75 20 29 40

- **Communauté de Communes Privas Rhône et
Vallées** : **Tél : 04 75 64 07 07**

SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 4
Les délibérations municipales	p. 6
Le budget communal	p. 8
Les commissions municipales	p. 11
CEL et Mission locale	p. 17
Zoom...	p. 18
La Fête des Sources	p. 20
Intercommunalité	p. 23
Vie culturelle et Animation	p. 27
Parole aux associations	p. 28
Droit d'expression	p. 34
Les brèves	p. 35
Le bloc note	p. 37
L'état civil	p. 38

Journal municipal "Entre nous" n° 25.

Directeur de la publication : Jacques MERCHAT.

Responsable du comité de rédaction municipal :
Philippe MAZADE.

Comité de rédaction municipal :
Philippe Mazade, Jacques Merchat, Sandrine Chareyre,
Bernard Cabrol, Patrick Granjon, Christian Gaillard.

Photo de couverture : Philippe MAZADE.

Maquette et impression : imprim'express - Privas
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Le billet du Maire



Chères et chers Saint-Priéroux,

Nous avons largement entamé la seconde partie du mandat que vous nous avez confié puisque nous sommes aujourd'hui à moins de 2 ans de son échéance.

L'ensemble des projets qui ont été réalisés ont été conçus et pilotés par les élus, notamment à travers les différentes commissions animées par les Adjointes qui m'accompagnent au quotidien.

En effet, notre structure ne nous permet pas de disposer de services spécialisés pour nous accompagner dans l'élaboration et la conduite de projets. Ces lourdes tâches sont donc assurées en interne par les élus avec l'appui efficace du secrétariat général.

Que ce soit en matière d'Assainissement, de Voirie, d'Ecole, de vie Associative ou bien encore de bâtiments, chaque année c'est sur un investissement humain considérable de la part des élus que j'ai toujours pu compter et qui se traduit directement sur le terrain par la réalisation des projets mis en œuvre, qui à nouveau ont pu aboutir sans évolution de notre fiscalité.

Très prochainement, après les vacances d'été, nous allons procéder à l'inauguration de l'ancienne salle des fêtes de notre commune. Ce projet exécuté en 8 mois, par des entreprises locales, dotera notre commune d'un espace complémentaire qui permettra notamment l'accueil d'animations culturelles régulières ou événementielles. Il bénéficiera bien entendu aux associations de la commune mais sera ouvert aussi à l'ensemble des familles de Saint-Priest.

Il est d'ores et déjà prévu, dès le mois de septembre prochain, la mise en place d'ateliers théâtre ouverts à tous les âges, animés par la compagnie Janvier.

Ce chantier, parachève donc l'aménagement d'ensemble du bâtiment Mairie et de cette structure étant rattachée. Cet espace bénéficiera du système de production d'énergie produit par la chaudière à bois déchiqueté optimisant ainsi la maîtrise des charges de chauffage. Chacun de vous aura l'occasion de découvrir cette réalisation pour notre traditionnelle fête des sources.

Outre les actions menées au sein de notre collectivité, nous sommes engagés dans le fonctionnement des différents syndicats intercommunaux, de la Communauté de Communes de Privas Rhône et Vallées, mais aussi de la préparation à la mise en place de la future Communauté d'Agglomération qui regroupera à partir du 1^{er} janvier 2014 les 35 communes adhérentes.

Au-delà de l'engagement des élus, je tiens à saluer tout autant celui de toutes celles et ceux qui font vivre l'ensemble des associations locales. Ces associations animent au quotidien la vie de notre collectivité et puisent leur vitalité et leur énergie dans celles de leurs adhérents.

Mais il y a aussi, tous les jours, les actions individuelles de solidarité et d'entraide accomplies dans la plus grande discrétion entre voisins ou d'accompagnement dans des moments difficiles qui permettent à chacun de vivre en bonne entente et de sortir de l'indifférence.

Ces différentes formes d'engagement sont empreintes de générosité et de solidarité, bien loin de toute forme d'égoïsme, d'individualisme ou de rejet de l'autre ; ils sont notre force à tous et ils sont porteurs des valeurs fondamentales de respect et de partage.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances, en famille et avec les amis et je vous donne rendez-vous pour la fête des Sources où j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer.

Jacques MERCHAT

*Monsieur le Maire
et son conseil municipal*

*vous invitent à l'inauguration
de la salle des fêtes*

le jeudi 23 août à 18 heures.



ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Rhône-Alpes
Région

Sarl RÉNÉ & Fils

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE

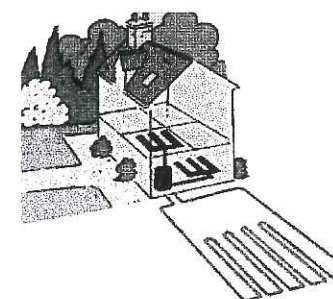
Installation et entretien - Energies renouvelables

Poêle et chaudière à granulés - Bois

Chaudière gaz - Fioul - Solaire thermique

Salle d'exposition : 445 Av. Marc Seguin, Le Lac - PRIVAS

Tél. 04 75 65 82 67 - Port. 06 14 80 44 29



Didier MOUTON

- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

**Le Bas Lignol - 07000 ST-PIEST
Tél. 04 75 64 47 91 - 06 80 33 96 96**

■ 7 juillet 2011

Le Conseil Municipal accepte le montant des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le quartier Bas Lignol et sollicite une subvention auprès du Conseil Général de l'Ardèche.

Il accepte l'éventualité de la mise ne place d'une procédure de déclaration d'utilité publique.

Par 13 voix pour et 1 contre, il émet un avis favorable au projet de création d'une communauté d'agglomération du Centre Ardèche.

Il demande l'annulation et l'abrogation des permis d'exploitation de gaz de schiste.

Il accepte l'augmentation des tarifs des repas pris à la cantine dès la rentrée 2011 et fixe le tarif des repas en fonction du quotient familial : le tarif A est fixé à 3,50 € (QF > à 949), le tarif B est fixé de 2,50 € (QF de 700 à 949) le tarif C reste à 1,50 € (QF de 0 à 699). Le tarif appliqué aux occasionnels reste respectivement à 2 et 4 €. Les tarifs de la garderie restent inchangés.

Le Conseil Municipal retient l'entreprise VEZIAN T.P. dans le cadre du marché d'assainissement, Quartier Gouvernas Est.

Il autorise l'acquisition des parcelles C258 et C259 (sous la Mairie) pour un prix d'achat de 24 942,50 €.

■ 3 octobre 2011

Le Conseil Municipal approuve le lancement d'une enquête publique au vu de procéder au déclassement de voiries communales situées à Lagarde, Gouvernas Sud, Les Richards et l'Héritier et au classement de parcelles dans le domaine communal.

Il décide à 1 abstention et 12 pour, le transfert d'emprunts au SEBP.

Par 2 abstentions et 11 votes pour, il émet un avis favorable à l'exonération de la participation réseau égout (PRE) pour la création de 12 logements sociaux pour Vivarais Habitat dans le cadre du projet "Le Pré de Lignol".

Il sollicite auprès du Conseil Général une aide financière pour les travaux de voirie de 2011.

■ 10 octobre 2011

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de travaux pour la réhabilitation de la salle des fêtes aux entreprises suivantes :

VALGO, BACONNIER, ESCHARAVIL, FOURNIER, PIOVESAN, CHOLVY, AUDIGIER SAUTEL et RENE.

■ 21 novembre 2011

Le Conseil Municipal décide d'instaurer la taxe d'aménagement (anciennement TLE) de 3 % sur l'ensemble du territoire communal.

Il approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle des fêtes pour un montant total de prestations de 28 092,59 €.

Il émet un avis favorable à une motion de soutien à l'hôpital de Privas afin de maintenir ses services et de les pérenniser.

■ 12 décembre 2011

Pour 1 voix contre et 13 pour, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention pour soutenir le cinéma de Privas.

Il accepte la création d'un poste administratif de 2^e classe à compter du 1^{er} février 2012 pour 21 heures par semaine.

Il donne son accord pour la signature d'un marché complémentaire pour les travaux eau et assainissement à Gouvernas, pour un montant de 21 733,20 € HT soit 25 992,91 € TTC.

Il donne son accord pour que la commune participe au FUL (Fond Unique Logement) à hauteur de 1 € par habitant pour l'année 2012.

Il autorise Monsieur le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2012 en M14 pour un montant total de 117 710,75 € (sommes réparties aux chapitres 20, 21 et 23).

Il autorise Monsieur le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2012 en M49 pour un montant total de 93 496,75 € (sommes réparties aux chapitres 20, 21).

Il approuve le prêt de 100 000 € au Crédit Agricole dans le cadre de la réhabilitation de la salle des fêtes pour une durée de 15 ans, avec des échéances de remboursement semestrielles ainsi qu'un taux à 4,37 % fixe.

■ 2 février 2012

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les Comptes administratifs en M14 et M49.

Pour 3 abstentions et 11 pour, il autorise le Maire à signer la convention avec le SEBP concernant l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement pour le compte de la commune.

Il décide le déclassement de voies communales et le classement de parcelles dans le domaine communal.

Il émet un avis favorable pour continuer la procédure de PLU sur les bases des orientations développées dans le PADD.

Pour une abstention et 13 pour, il approuve les indemnités du Maire et des adjoints.

Il approuve l'avenant au lot 2 pour la réhabilitation de la salle des fêtes pour un montant total de 78 975,65 € HT soit 94 454,88 TTC.

■ 27 février 2012

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste de rédacteur, remplacé par le poste d'attaché.

Il décide, au vu des besoins ponctuels de trésorerie, d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 € pour une durée de 12 mois.

Il décide, pour 1 abstention et 11 pour, de signer la convention de transfert de compétence avec le SEBP et de retenir les montants proposés.

■ 22 mars 2012

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2012 et de conserver les taux de 2011.

Il adopte à l'unanimité les budgets primitifs en M14 et M49.

■ 23 avril 2012

Le Conseil Municipal décide de sortir le camion des services techniques de l'actif de la M49 afin de pouvoir le mettre en vente et faire l'acquisition d'un nouveau camion.

Il donne son accord pour la proposition de prêt de 135 000 € de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, dans le cadre des projets d'investissement de 2012, et pour une durée de 15 ans, à taux fixe et à échéances de remboursement trimestrielles.

Il accepte de procéder à une enquête publique en vue du classement des divers chemins ruraux dans le réseau des voies communales et des modifications à apporter aux voies communales déjà classées.

Il sollicite auprès du Conseil Général une subvention pour le déneigement.

Il émet un avis favorable à l'institution de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections et indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Il adopte la proposition de Monsieur le Maire concernant le renouvellement de la convention relative au Contrat Educatif Local de Territoire jusqu'au 31 décembre 2012, et charge Monsieur le Maire de l'exécution de cette décision et inscrit au budget les crédits correspondants.

Il décide, à 2 contre, 1 abstention et 11 pour, des tarifs de cautions de la salle polyvalente à 850 € et de la salle des fêtes à 650 € ; ainsi que des tarifs de location de la salle des fêtes (1^{ère} location pour une année civile pour un foyer de Saint-Priest : 175 € ; 2^{ème} location et plus pour un foyer de Saint-Priest et personnes et associations extérieures de Saint-Priest : 250 €). Ces tarifs sont applicables à partir du 24 avril 2012.

Il adopte la proposition de la commission communication concernant les tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal.

■ 26 juin 2012

Le Conseil Municipal décide de la régularisation du supplément familial de traitement d'un agent.

Il donne son accord pour la signature de la nouvelle convention avec le S.D.E. (éclairage) pour une durée de 4 ans.

Il décide le maintien des tarifs actuels pour la cantine et la garderie.

Il émet un avis favorable pour la création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe (transformation emploi) pour une durée hebdomadaire de 24 heures par semaine (temps de travail annualisé).

Pour 1 voix contre et 13 pour, il décide d'instaurer la participation pour l'assainissement collectif (P.A.C.), anciennement P.R.E., à hauteur de 2 500 € HT.

Le budget communal

Budgets primitifs 2012

■ Budget général (M14)



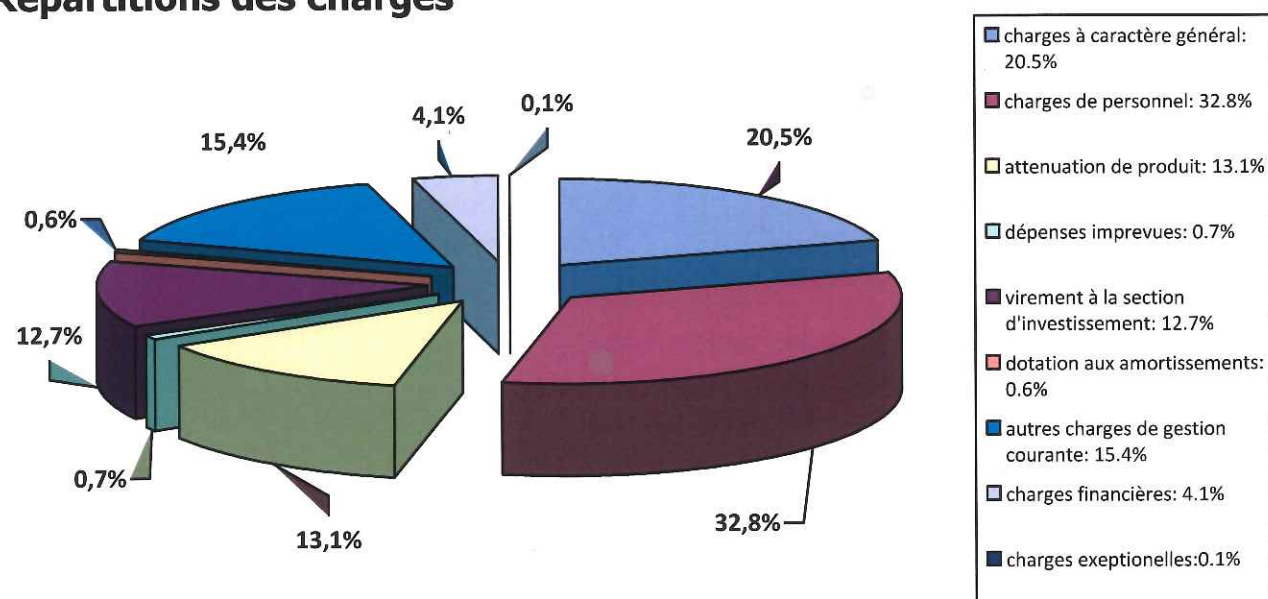
■ Budget général (M49)



Évolution des taux des taxes

	2010	2011	2012	Variation des Taux
		(y compris Part C. Général et Régional)		2010/2011 (part communale)
Taxe habitation	11,36	19,73	19,73	0 %
Taxe foncière bâtie	17,62	17,62	17,62	0 %
Taxe foncière non bâtie	80,57	84,48	84,48	0 %
CFE		21,67	21,67	0 %

Répartitions des charges



Le budget communal

Produits générés par les différentes taxes

	2010	2011	2012	Variation 2011/2012
Taxe habitation	122 347 €	215 057 €	225 317 €	+ 4,7 %
Taxe foncière bâtie	106 865 €	110 636 €	113 896 €	+ 2,95 %
Taxe foncière non bâtie	7 815 €	8 279 €	8 279 €	0 %
C.F.E.	9 821 €	8 408 €	6 219 €	- 26 %
C.V.A.E.		9 928 €	2 902 €	- 70,76 %
Allocation Compensatrice		9 829 €	9 146 €	- 6,95 %
Taxe Additionnelle F.N.B.		668 €	565 €	- 15,42 %
F.N.G.I.R.		- 94 743 €	- 95 157 €	+ 0,44 %
Total	246 848 €	268 062 €	271 167 €	+ 1,16 %

Analyse du budget général (M14)

Dans sa séance du 22 mars, le Conseil Municipal a approuvé unanimement le budget primitif 2012, élaboré sans aucune évolution, comme pour les années précédentes, des taux des différentes taxes locales.

Au 31 décembre 2011, la situation financière de la commune établie par la Trésorerie Générale fait ressortir les éléments suivants :

- Nos recettes de fonctionnement (669 143 €), soit 520 € par habitant, sont inférieures à la moyenne dans le Département (730 € par habitant)
- Nos charges de fonctionnement (499 174 €) s'établissent à 388 € par habitant pour une moyenne de 562 € par habitant au niveau départemental.
- Notre capacité d'autofinancement s'établit à 169 969 €
- En matière d'emprunt, la charge de fonctionnement relative aux intérêts de la dette s'élève à 23 € par habitant (moyenne de 31 € au niveau départemental), la part en investissement de remboursement de capital de 50 € par habitant (67 € /département).

Ces principaux éléments font ressortir :

- Une certaine faiblesse au niveau des recettes, liée au fait que les ressources associées à l'activité professionnelle sont quasi inexistantes. Nos recettes se répartissent principalement entre les taxes d'habitation et foncières desquelles nous est déduit 95 000 € environ au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources et dotations d'Etat.
- Une bonne maîtrise des charges de fonctionnement
- Un endettement tout à fait raisonnable.

Analyse du budget annexe eau assainissement (M49)

Le compte administratif 2011 nous indique un excédent d'exploitation de 164 086 € qui va nous permettre d'une part, de couvrir le déficit d'investissement de 93 422 € dû aux réalisations 2011 et d'autre part, d'assurer l'autofinancement d'une partie des travaux projetés pour 2012.

Les investissements sur le réseau d'assainissement se poursuivent en 2012 aux quartiers du Bas-Lignol et de Chalamon. Les recettes d'exploitation sont réduites à la part assainissement (la moitié d'une année pleine antérieure).



Tél. 04 75 64 02 03 - Fax 04 75 64 04 65

07000 PRIVAS

E-mail : baconnier-batiment@wanadoo.fr



A.S.E.

audigier. sautel électricité.

Z.A. du Meyrol - Rue des Esprats - 26200 MONTÉLIMAR

Tél. 04 75 01 38 38 - Fax 04 75 51 19 60

SARL PIOVESAN

PLÂTRERIE - PEINTURE - FAUX-PLAFONDS - ISOLATION - PAPIERS PEINTS

ZA Nord du Dépôt - 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 01 71 78

10, rue des Esprats - 26202 MONTÉLIMAR - Tél. 04 75 01 71 78 - Fax : 04 75 52 33 28

49-51, cours Berteuil - 84600 VALREAS - Tél. 04 90 28 14 72

Les commissions municipales

Bâtiments publics

Rénovation de la salle des fêtes en 2012



“vieille salle des fêtes”. Vous avez sûrement des idées, des propositions... Alors n'hésitez pas, nous comptons sur vous et le choix sera dévoilé le jour de l'inauguration prévue le jeudi 23 août 2012. Vous pouvez faire parvenir au secrétariat de Mairie vos propositions.



En février 2011, le Conseil Municipal accepte le projet relatif à la réhabilitation de la salle des fêtes. En avril, le Conseil Municipal sollicite une aide financière auprès du Conseil Général et de tous les organismes susceptibles de participer au financement du projet.

La commission bâtiments publics s'est réunie de nombreuses fois pour construire et faire évoluer ce projet. Sur ces propositions le CM l'a adopté.

Le chantier a débuté en octobre 2011, sous la conduite de notre maître-d'œuvre, le Cabinet Cucho à Privas.

Les entreprises qui travaillent sur ce chantier sont pour la plupart des entreprises de notre région.

Cette salle a une vocation destinée au développement de projets culturels. Elle restera malgré tout ouverte à la location en priorité pour les habitants de la commune. Le tarif de location a évolué pour tenir compte d'une part, de l'investissement réalisé et d'autre part, pour intégrer le principe que le service doit être payé par l'utilisateur et non par le contribuable.

Aujourd'hui la salle des fêtes est opérationnelle, il ne lui manque qu'une chose, un NOM.

Aussi nous vous proposons de participer et de nous aider à lui trouver une appellation plus sympathique que “petite salle des fêtes” ou

Salle Polyvalente

La municipalité, à travers la commission bâtiments publics, va très prochainement mettre à l'étude deux dossiers importants. Le premier concerne la climatisation qui est en panne depuis un an. Nous espérons pour cet été pouvoir faire recharger en gaz le circuit de climatisation ; il s'avère que cela n'est pas possible. Le deuxième dossier concerne le chauffage. En effet dans le cadre de l'engagement pris, nous souhaitons étudier la mise en place d'un système de chauffage moins onéreux que celui actuellement en service (fioul). Ces projets devraient être réalisés courant 2013. Nous y associerons une réhabilitation de la salle, peintures sur les murs intérieurs, remplacement du carrelage qui est cassé et d'autres petits travaux nécessaires, dans cette salle très utilisée, en service depuis 1999.

Stade de Belon

Concernant le terrain de foot, un devis a été demandé afin de remettre en état l'aire de jeu. Ces travaux devront être effectués sur une période propice permettant une réalisation dans les règles de l'art. Pour cela, dès la réception du devis et après en avoir accepté les termes, une réunion de coordination sera organisée avec l'ASSP afin de définir la période pendant laquelle le stade sera indisponible.

Travaux voiries

Plusieurs travaux ont été retenus par la Commission voirie, réseaux secs, eau pluviale et par notre maître-d'œuvre, la DTT. Ces travaux ont été réalisés courant mai, pour un montant H.T. de 3 167,05 euros :

- Purge montée de la Casba
- Reprise de chaussée et reprofilage au village
- Reprise dos d'âne à la sortie village
- Traçage passage piéton, sécurisation dos d'âne

Des travaux plus importants de réfection de chaussée et autres pour un montant H.T. de 15 292,05 euros seront réalisés courant août 2012 :

- Trottoir parking de l'école des Mines, revêtement en béton désactivé coloré.

- Chemin du Minéral (montée des écoles), ce chemin étant très fréquenté, il sera terminé en enrobé avec mise à niveau, des tampons/grilles. Le S.E.B.P. prendra à sa charge les mises à niveau des bouches à clé et des regards de visite.

- Quartier Héritier : suite à plusieurs travaux dus aux fuites d'eau potable, la chaussée sera profilée en grave émulsion, terminée en bicouche sur 525 m.

Au hameau de La Garde : pour une meilleure sécurité, d'importants travaux seront réalisés (voirie élargie et refaite entièrement). Création de fossé et de canalisation d'eau potable. Sur la partie basse, élargissement et renforcement de fossé sur 150 m² avec création d'une fondation en béton pour départ de mur de soutènement. Sur la partie haute : reconstruction complète de la chaussée sur 255 m². Le réglage de ces plateformes sera en grave 0,30 et fini en bicouche en émulsion pour un montant H.T. de 13 259 euros.

Plusieurs travaux ont été réalisés par les employés communaux à savoir :

- A Serre Mercier, création d'un parapet sécurisant un avaloir d'eau pluviale, et réfection d'un parapet tombé lors de passages de camions.

- Au Gleizal réfection d'un mur de soutènement en pierres.

- A Gouvernas Est, bouchage d'un trou de récupération d'eau pluviale.

Courant juillet, l'entreprise Baconnier J. Luc T.P. est passée pour le fauchage des chemins communaux et le curage des fossés au quartier des Crozes et de Serre Mercier.

La voirie représente 1,51 % du budget en fonctionnement, et 7,35% du budget en investissement.

Ecole

Pendant l'été, divers petits travaux seront effectués à l'école dans les classes, dans la cour, et dans la salle de motricité pour le confort de nos petits élèves. La cantine et le réfectoire qui accueillent nos enfants vont aussi faire peau neuve avec de nouvelles peintures. La salle de sieste sera équipée de tous nouveaux couchages supplémentaires.

Les tarifs de la cantine et de la garderie sont inchangés pour cette nouvelle année scolaire. Ils sont toujours parmi les moins chers du bassin privadois, les repas préparés sur place avec un maximum de produits locaux. La fréquentation importante de la cantine par nos élèves est certainement la preuve de la qualité du service que nous avons à cœur de vous proposer. Le même système d'abonnement est également reconduit.

Les pré-inscriptions des nouveaux élèves se font en mairie. Nous accueillons les élèves dès 2 ans en maternelle (nés en 2010), sous réserve de remplir les conditions (propreté...).

La commune participe au financement de nombreux projets et animations pédagogiques établis par l'équipe enseignante : ainsi en 2011-2012, nos élèves ont pu bénéficier d'un cycle



piscine, d'un cycle escrime, de l'éveil musical, pendant le temps scolaire. Il y a eu également des sorties au théâtre, la visite du Sytrad (tri des déchets) à Portes-les-Valence...

Cette année, nous avons également financé l'intervention de personnes extérieures, dans le cadre de la Fédération des Œuvres Laïques, de jeunes retraités bénévoles, pour une action "Lire et faire lire à l'école". Les intervenants ont pris les enfants par petits groupes, pendant le temps scolaire pour les maternelles et pendant le temps de garderie de midi pour les primaires. Une activité qui a été très appréciée par les enfants, petits et grands.

Et pour animer l'école, et offrir une coupure aux enfants qui y restent toute la journée, la pause de midi est également un moment de convivialité et l'occasion de se retrouver autour d'une activité ludique après le repas avec les copains. Pour cela, des activités d'initiation au cirque avec "Feedback" ou d'arts plastiques avec "L'Art de Rien" ont été proposés à nos petits élèves.

La rentrée des classes est prévue le mardi 4 septembre. En attendant, nous souhaitons de très bonnes vacances à nos élèves et à leurs familles.

Commission urbanisme sur les 12 derniers mois

Instruction des demandes d'urbanisme

La commission s'est réunie 11 fois, depuis le premier juillet 2011, pour donner son avis sur 12 permis de construire, 15 déclarations préalables, 6 certificats d'urbanisme. Par ailleurs, elle a également examiné 21 demandes de renseignements sollicitées par les notaires lors de transactions immobilières. On constate sur la commune une légère reprise pour les mises en chantier de nouvelles constructions et un maintien de l'activité pour l'amélioration et la rénovation des bâtiments existants.

Les travaux d'aménagements du lotissement du "Pré Lignol" sont achevés depuis ce printemps et 2 permis de construire pour l'édification de maisons individuelles ont déjà été délivrés sur les 16 lots. Par ailleurs, un permis a été également accordé à la société "SarL BELORI" pour l'édification de 12 logements de type F3, F4 et F5 sous forme de maisonnettes (R+1) accolées en 4 blocs et dont la construction a débuté au

15 juin dernier. Ces logements sociaux sont une commande de "Vivaraïs Habitat" qui en assurera ultérieurement la gestion et une volonté politique de la municipalité de Saint-Priest pour favoriser la mixité sociale sur les nouveaux quartiers et accroître le parc locatif sur notre territoire. Plusieurs terrains lotis restent encore disponibles à la vente pour de futurs propriétaires.

Etude du plan local d'urbanisme

L'étude du Plan Local d'Urbanisme (PLU), débuté en mai 2010 et confié au bureau d'étude IATE d'Aubenas, se poursuit. Huit réunions supplémentaires depuis l'année dernière ont permis d'avancer sur ce projet dont les 2 premières phases sont achevées. Une réunion publique s'est déroulée le 9 février dernier pour présenter aux Saint-Priérois l'état des lieux de notre territoire (évolution de la population et de l'habitat depuis 50 ans, l'état des réseaux : eau potable, assainissement, voirie...) et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les grandes lignes du développement futur de la commune (secteurs sensibles à préserver, réseaux à développer, types de logements à créer, zones à urbaniser...). La présentation du PADD aux services associés à cette thématique (Direction Départementale des Territoires, Chambre d'Agriculture, Service Départemental d'Incendie et de Secours et les communes limitrophes) a permis de rappeler les nouvelles règles qui s'imposent à tous et notamment la préservation des terrains agricoles et des espaces naturels par une rénovation optimisée des bâtiments existants, le remplissage des parcelles non bâties des zones déjà urbanisées et une densification plus forte

IDHEM TRANS SERVICE

Clair Mehdi

Transport - Déménagement
Montage de meuble

Gouvernas - SAINT-PIEST
04 75 64 52 48 et 06 89 85 75 92
clair.mehdi@wanadoo.fr

Les commissions municipales

des nouveaux quartiers. Constitué d'une grande partie du conseil municipal, le groupe de travail PLU réalise aujourd'hui le zonage du territoire (découpage à la parcelle cadastrale) et rédige le règlement qui déterminera pour une durée de 10 à 15 ans les contraintes d'urbanisme des différentes zones de notre commune (type de construction, implantation, dimensions, densité, nombre...). Une version aboutie du PLU (approuvée par les services associés) devrait être présentée à la population en tout début de l'année 2013 lors d'une réunion publique pour étayer les choix de la municipalité et avant la phase finale de l'enquête publique.

Le réseau d'assainissement

Après l'achèvement à l'automne dernier, des travaux de collecte des eaux usées sur Gouvernas-Est, d'autres vont débuter sur les quartiers du Bas-Lignol et de Chalamon, dans le cadre du prolongement de la mise en œuvre du contrat de



rivière. Ces réalisations sont nécessaires afin de limiter les nuisances causées au milieu naturel par les effluents plus ou moins bien traités des systèmes autonomes d'assainissement des particuliers. La commune de Saint-Priest peut compter sur l'appui technique du maître-d'œuvre (Hydretude) et la compétence administrative et technique du personnel du Syndicat Ouvèze Vive (SOV) pour mener à bien ce projet.

Les commissions municipales

Cet automne, une nouvelle tranche d'assainissement va se réaliser sur le Bas-Lignol permettant le raccordement de 11 maisons supplémentaires au service d'assainissement collectif. La commune de Saint-Priest doit procéder à la construction de 400 mètres linéaires d'un collecteur entièrement localisé sur des terrains privés et pour une partie le long de l'Ouvèze afin de drainer les effluents vers la station de refoulement positionnée en bordure de la rivière. Le Syndicat Ouvèze Vive est en charge de la station de refoulement tant pour sa réalisation (voie d'accès, conduite de refoulement, branchement eau et électricité...) que son exploitation ultérieure. Les eaux usées rejoindront le collecteur gravitaire du Lignol et seront traitées dans la station de Gratenas à Privas. A l'occasion de ces travaux, la partie publique de la voirie du Bas-Lignol sera élargie, remise en forme et goudronnée. La réalisation de ce projet, d'intérêt général, situé en grande partie sur des parcelles privées nécessite l'accord et l'autorisation de passage de nombreux propriétaires. Nous les remercions, par avance, pour leur compréhension et leur bonne volonté. Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 85 000 € pour la commune qui

devrait bénéficier d'une subvention de 16 150 € du Conseil Général (19 %).

L'étude de la collecte du quartier de Chalamon (plus de 10 logements) est réalisée en direct par le Syndicat Ouvèze Vive qui doit signer une convention avec le propriétaire pour installer une station de refoulement dans une cave avec des travaux d'accès délicats. Pour ce projet, le réseau de collecte à réaliser par la commune se limite à quelques dizaines de mètres chez le propriétaire favorable à cette réalisation.

Par ailleurs, la compétence « assainissement » doit faire l'objet d'un transfert total vers la Communauté de Communes Privas-Rhône-Vallées (CCPRV) au premier janvier 2013. Ce qui implique la reprise de la partie collecte assurée aujourd'hui par la commune de Saint-Priest et de la partie traitement (collecteurs de transfert et stations de traitement) donc le Syndicat Ouvèze Vive assume la charge.

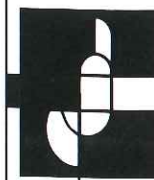


SARL REYNET

**FROID COMMERCIAL - CLIMATISATION - CHAUFFAGE
POMPE À CHALEUR - CUISINE PROFESSIONNELLE**

ETUDE CONSEIL - INSTALLATION - S.A.V.

04 75 64 55 24



laboratoire photos couleur
W. Lhermenier
express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127
07001 PRIVAS CEDEX
Tél. 04 75 64 21 09
william.lhermenier@wanadoo.fr

SARL MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Jérôme BANNIER

Chemin de Serre Sec
ZI Le Lac - 07000 PRIVAS

04 75 64 76 34

françois
Cucche
architecte d.p.l.g.

18, cours de l'Esplanade - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 82 70 - Fax : 04 75 64 59 59
e-mail : architecte.francois.cucche@wanadoo.fr

Jardinier Paysagiste
Elagueur (Diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

Entretien Parcs et Jardins
Elagage - Abattage
Equipé d'un broyeur

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST
Tél./Fax 04 75 64 00 39
Port. 06 82 30 63 93

"Chez JO"

BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

GARAGE FAURE FRANCIS

Mécanique
Ventes véhicules neufs et occasions



ZI Le Lac - PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35
Fax : 04 75 65 83 82

Le Coup de Main Ardéchois

Petits travaux intérieurs et extérieurs
Maintenance et vigilance à domicile.
Soins, promenade d'animaux de compagnie.
Aide au déménagement.
Enlèvement mobiliers et encombrants.

Christophe DALMAS - Saint-Priest
06 35 35 92 33
christophe.dalmas@neuf.fr

Vos magasins de proximité

AUBENAS 04 75 35 68 40 PRIVAS 04 75 64 20 34



Gamm vert

le goût du jardin

Jardinerie - Vêtements chauffants
Motoculture - Alimentation animale

AGNÈS COIFFURE

Coiffure Hors Salon

Résidence Les Eglantiers
Quartier Belon
07000 SAINT PRIEST
Tél. 04 75 64 49 51

Miroiterie de l'Ouvèze

Menuiseries pvc et alu
Tous les produits verriers

ZI Le Lac - PRIVAS
Tél. 04 75 64 24 40 - Fax 04 75 64 55 37

CEL et Mission locale

Mission locale

La Mission Locale a besoin des élus pour transmettre l'information, pour renforcer sa présence dans les communes et promouvoir son action. C'est aussi un travail de partenariat qui continue à se renforcer et à se développer pour 2012.

Un nouveau service, le "service relations entreprises", vient de naître au sein de la Mission Locale ayant comme axes de travail 2012, le développement du réseau d'entreprises partenaires, la garantie des mesures pour l'emploi et le développement de l'alternance. Fortes des expériences d'octobre à décembre 2011, Mesdames ULIANA (secteur du TEIL) et CLOEZ (secteur de PRIVAS) chargées de relations avec les entreprises, nous sollicitent pour favoriser leurs futurs contacts avec les employeurs ou artisans existants dans les communes.

Voici quelques informations concernant les actions menées par la Mission Locale en 2011 sur le territoire :

- Information et mise en relation de jeunes sur les forums.
- Mise en place d'ateliers de techniques de recherche d'emploi avec intervenants extérieurs.
- Recrutements en lien avec Accès emploi.
- Recrutements et placements de jeunes avec les entreprises et collectivités locales.
- Organisation de formations PSC1.
- Participation au forum des associations (à Alissas).
- Participation au forum de l'Alternance.
- Participation au forum de "jobs d'été" (à Bourg St Andéol).
- Participation à la semaine d'éducation contre le racisme (à La Voulte).
- Actions de sensibilisation et de prévention contre la violence routière.
- Suivi du dispositif "Trajectoires" (suivi de jeunes déficients intellectuels légers).
- Participation au contrat urbain de cohésion sociale. Action permis de conduire.

Contrat éducatif local

La commune de Saint-Priest a renouvelé sa convention avec la mairie de Privas et 5 autres communes du bassin privadois pour adhérer au Contrat Educatif Local.

Cela permet à nos enfants, en concertation avec les autres communes adhérentes, de déterminer des fiches actions pour des interventions pendant la pause de midi à l'école. Nous avons eu les années précédentes du tennis de table, de l'initiation aux arts du cirque, des ateliers d'art plastique...

Des activités variées sont aussi proposées par des associations en direction des jeunes âgés de 11 à 17 ans (boxe, tennis de table,...). Ces actions se déroulent durant toute l'année.

Cela donne droit également aux habitants de Saint-Priest d'avoir un tarif préférentiel pour le centre de loisirs de Privas, aux différents séjours pendant les vacances.

Renseignez-vous sur le site de la mairie : www.saint-priest-ardeche.fr (rubrique enfance-centre de loisirs).

La municipalité est représentée au CEL par Sandrine Chareyre et Christine Haslé.



Margot et Boris JAGER

Entrevue avec **Margot JAGER**, Saint-Priéroune de 15 ans, née le 7 avril 1997. Elle sera à la rentrée au Lycée Vincent d'Indy en classe de seconde.

- A quel âge as-tu débuté la natation ?

J'ai débuté la natation à l'âge de 7 ans et demi.

- As-tu pratiqué un autre sport avant la natation ?

Oui, la gymnastique.

- Peux-tu nous donner un peu ton "palmarès" ?

J'ai commencé les compétitions dès 2006. En juin 2009, c'est ma première participation au Natathlon Régional à Annonay : 6 courses de plusieurs nages imposées. Je suis arrivée 2^{ème} de ma catégorie. En 2009 encore, j'ai participé au trophée Alex JANY en Corse après une sélection Drôme-Ardèche. En juin 2010, en catégorie benjamin, participation à une compétition de niveau National : le Natathlon à Dijon. J'ai été classée 63^{ème} sur 160 participantes. En mai 2011, compétition inter-régionale Sud-Est à Nice. J'ai terminé 1^{ère} au 400 mètres 4 nages, catégorie minime 1^{ère} et 3^{ème} toutes catégories confondues. Les 20 et 21 juillet 2011, à 14 ans, c'est ma première participation au Championnat de France à Metz. J'ai été la première nageuse du club de natation de Privas à participer à un Championnat de France. J'ai fini 5^{ème} de la finale C sur le 400 mètres 4 nages et 21^{ème} au classement général. Le 20 juillet, j'ai terminé 11^{ème} à mon second Championnat de France à Amiens, au 400 m 4 nages.

- Combien d'heures d'entraînement par semaine pratiques-tu ?

J'ai 8 heures d'entraînement par semaine, répartis sur 5 jours. C'est peut-être pas assez.

- Quelle est ta nage préférée ?

Ma nage préférée est la nage papillon.

- Quels sont tes modèles ou idoles dans le milieu de la natation ?

Mon nageur préféré est Camille Lacour. Il a été champion du monde sur 100 m dos en 2011. J'aime aussi Laure Manaudou dont ce sera sa 4^{ème} participation à des Jeux Olympiques en 2012. Elle a eu la médaille d'Or au JO pour le 400 m en 2004, à l'âge de 16 ans !

- Peux-tu nous raconter un fait marquant, un souvenir particulier ou une anecdote ?

Le départ en 2011 de mon premier entraîneur Raphaël COPPA a été un peu difficile, même si j'apprécie beaucoup mon nouvel entraîneur. J'ai de bons souvenirs de rencontre à Montpellier avec de grands nageurs célèbres.

- Qu'aimerais-tu faire plus tard, sur un plan professionnel ?

Je ne sais pas encore, mais pas dans la natation, qui est pour moi avant tout un loisir, un sport.



Rencontre avec **Boris JAGER**, Saint-Prioux de 17 ans, né le 20 mars 1995. Il rentre en classe de Terminale S en septembre 2012.

- A quel âge as-tu débuté la natation ?

J'ai débuté la natation à 11 ans, après ma sœur. Avant j'ai pratiqué pendant quelques années le foot au club à Saint-Priest puis à Privas.

- Peux-tu nous donner un peu ton "palmarès" ?

J'ai été plusieurs fois champion départemental en catégorie minime et cadet. En mai 2012, j'ai terminé 1^{er} cadet en 50 m papillon au niveau départemental. Pendant 3 ans, j'ai fini en finale de compétition Régionale.

- Combien d'heures d'entraînement par semaine pratiques-tu ?

J'ai 8 heures d'entraînement par semaine en 5 jours.

- Quelle est ta nage préférée ?

Ma nage préférée est la nage papillon.

- Quels sont tes modèles ou idoles dans le milieu de la natation ?

Mon nageur favori est Alexandre Popov, il est Russe. Il a établi le record du monde de 50 m nage libre en 2000. Il a été médaillé d'Or aux JO à Atlanta en 1996 en 50 m nage libre et champion du monde à Barcelone en 2003 dans la même discipline. J'aime également le nageur Laszlo Cseh, Champion du monde en 400 m 4 nages en 2005 et vice-champion Olympique 400 m 4 nages en 2008 à Pékin.

- Peux-tu nous raconter un fait marquant, un souvenir particulier ou une anecdote ?

Je me souviens d'un retour de compétition à Montluçon en Mars 2010, en bus. Nous sommes arrivés à 2 heures du matin à cause de chutes

très importantes de neige. Le voyage avait été "mouvementé".

- Qu'aimerais-tu faire plus tard, sur un plan professionnel ?

Je ne sais toujours pas ce que je vais faire professionnellement. Je souhaite continuer la natation en loisir.

Entrevue avec **Damien Defude**, Saint-Priéroux de 14 ans, né le 22 février 1998. Scolarité : collège, rentre en 3^{ème} en septembre.



- A quel âge as-tu débuté l'accordéon ?

J'ai débuté l'accordéon à l'âge de 12 ans.

- Comment as-tu commencé ? Qui t'a donné envie ?

En février 2010, j'ai eu l'occasion d'essayer un accordéon chromatique, cela m'a beaucoup plu, cet instrument se suffit à lui-même et permet beaucoup de variations et de sonorités.

- Joues-tu d'un autre instrument ?

Non, pas pour l'instant.

- Combien d'heures d'entraînement par semaine pratiques-tu ?

Je pratique entre 7 heures et 9 heures d'entraînement par semaine.

- Fais-tu partie d'un groupe ?

Oui, je fais partie de "L'orchestre d'accordéon du CEMA" (Centre d'Enseignement des Musiques Actuelles) d'Aubenas. Je joue aussi en solo.

- Quels genres de musique aimes-tu ?

J'aime la musette, la variété, les musiques actuelles.

- As-tu déjà participé à des concours de musique ?

Oui, j'ai participé à 2 concours à Grenoble et un à Paris (finales nationales). En janvier 2013, je participerai à un autre concours à Grenoble, toujours dans le but d'accéder à un niveau supérieur pour l'année suivante.

- Qu'aimerais-tu faire plus tard, sur un plan professionnel ?

Je ne suis pas fixé pour l'instant.

Lorine et Alexis CHAREYRON

- Comment avez-vous découvert le tennis de table ?

Ce sont lors de vacances à Briançon lorsque nous avions 5 et 7 ans que nous avons pratiqué le tennis de table pour la première fois.

- Quand avez-vous commencé la pratique en club ?

Dès la saison suivante, en septembre 2008, nous nous sommes inscrits au SCP Tennis de table de Privas. Nous étions entraînés par Bernard DUSSERE, qui nous a aidé à progresser rapidement grâce aux entraînements réguliers.

- Pouvez-vous nous donner un peu votre "palmarès" ?

Lorine : j'ai été sélectionnée pour participer au top de zone sud est de la France à Mèze dès 2009 où j'ai fini 4^{ème} dans la catégorie supérieure. J'ai également remporté cette compétition les deux saisons suivantes à Mèze et à Cusset dans la catégorie poussine.

Cette année a été très sportive pour vous deux :

Lorine : oui, cette année j'ai évolué en pré nationale benjamine puis minime alors que je suis poussine. J'ai participé à plusieurs tournois importants dont le championnat de France où je me suis classée dans les 30 premières françaises ainsi qu'un tournoi international à Liège en Belgique où je suis arrivée 5^{ème}. De plus, pour les vacances scolaires j'ai été sélectionnée pour participer aux stages d'élite de la ligue Rhône Alpes à La Roche sur Foron (74) et même à un stage France pendant les vacances de Pâques à Toulouse.

Alexis : J'ai moi aussi évolué cette année en pré national benjamins et je joue en équipe séniors.

Le ping-pong, c'est une histoire de famille, et c'est donc ensemble qu'ils ont remporté le titre Drôme Ardèche benjamins en équipe.



La Fête des Sources

Samedi 25 août

- ✓ 14 h Ouverture de la Fête des Sources avec le **concours de boule** (150 € + les mises).
- ✓ 14 h à 18 h Pour les enfants :
 - Atelier scrapbooking
 - Initiation au tennis de table
 - Atelier maquillage
- ✓ 18 h Animation musicale assurée par "Le P'tit Bazard"
- ✓ 20 h **Repas** (entrée, plat, fromage, dessert, café) dans la salle polyvalente du Charray (13 €)
- ✓ 21 h 30 **Bal gratuit** animé par DJ MIX animations

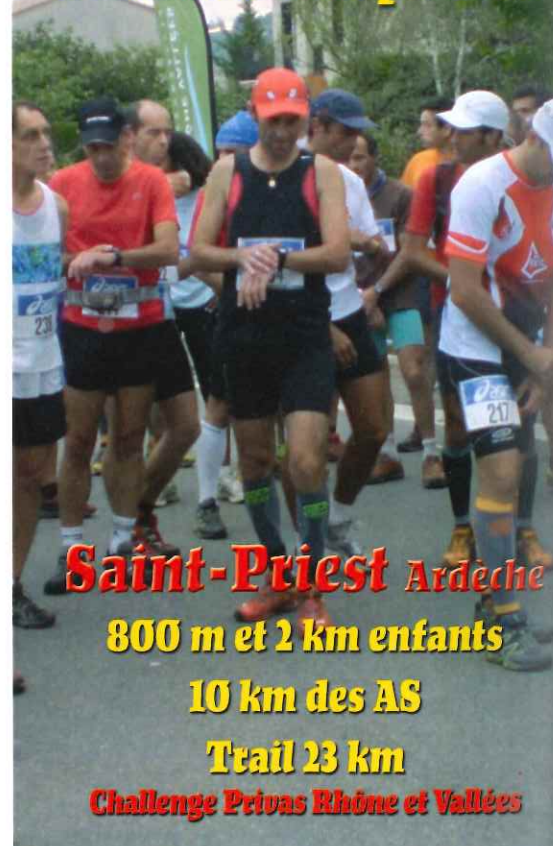


Tout au long de la fête

- ◆ Pêche aux canards
- ◆ Buvette
- ◆ Restauration rapide.



16^e Course des Sources Dimanche 23 Sept. 2012



La Fête des Sources

Dimanche 26 août

- ✓ Dès 9 h (toute la journée)
 - **Vide grenier**
Emplacement gratuit.
Inscriptions auprès de la Mairie : 04 75 64 32 08
 - **Marché artisanal et produits locaux**
- ✓ A partir de 11 h
 - **Structure gonflable pour enfants**
 - **Balade à poneys**
 - **BALL TRAP LASER**
- ✓ 12 h
 - **Plateau repas** convivial au prix de 7 € (crudités, saucisses, frites, fromage, dessert).
- ✓ 12 h 30
 - **Résultat du concours photos et remise des prix**
Participation au concours jusqu'au 21 août.
Renseignements et inscriptions sur le site de la mairie : www.saint-priest-ardeche.fr ou 04 75 64 32 08.
- ✓ 14 h
 - **Scrapbooking adultes**
- ✓ A partir de 15 h
 - **Initiation à la marche nordique** avec l'association ASL de Saint-Priest
 - **Démonstration de Danse Libre et de Step** avec les associations de Saint-Priest.



Pendant les 2 jours, EXPOSITIONS :

- COSI association humanitaire ONG de secours internationaux.
- Concours photos "Faune domestique et sauvage de l'Ardèche".
- Chouettes de M. Clair.



OPTILUX

BOOK OPTILUX

8 Diplômés
à votre
service

Vincent Lechon

Sébastien Lechon

OPTICIENS

4 rue de la République
Tél.: 04 75 64 24 246 place de l'Hôtel de ville
Tél.: 04 75 65 87 47

PRIVAS



En route vers une communauté d'agglomération

En 2003, naissance de la Communauté de Communes Privas Rhône Vallée qui regroupe 16 communes. Elle exerce ses compétences sur les champs suivants : petite enfance, économie, services collectifs (assainissement, ordures ménagères et animaux errants). Avec un territoire de 210 km² et une population de 25 461 habitants, la Communauté de Communes Privas Rhône Vallées est la deuxième dans le département de l'Ardèche de par son importance.

Aujourd'hui nous sommes en marche vers une nouvelle étape, la création de la Communauté d'agglomération Centre Ardèche. Celle-ci a été décidée lors de la réunion de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) du 2 décembre 2011.

Une Communauté d'agglomération est un **Etablissement Public de Coopération Intercommunale** (EPCI) regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Le seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département ou la commune la plus importante du département. Le seuil démographique de 50 000 ha-

Intercommunalité

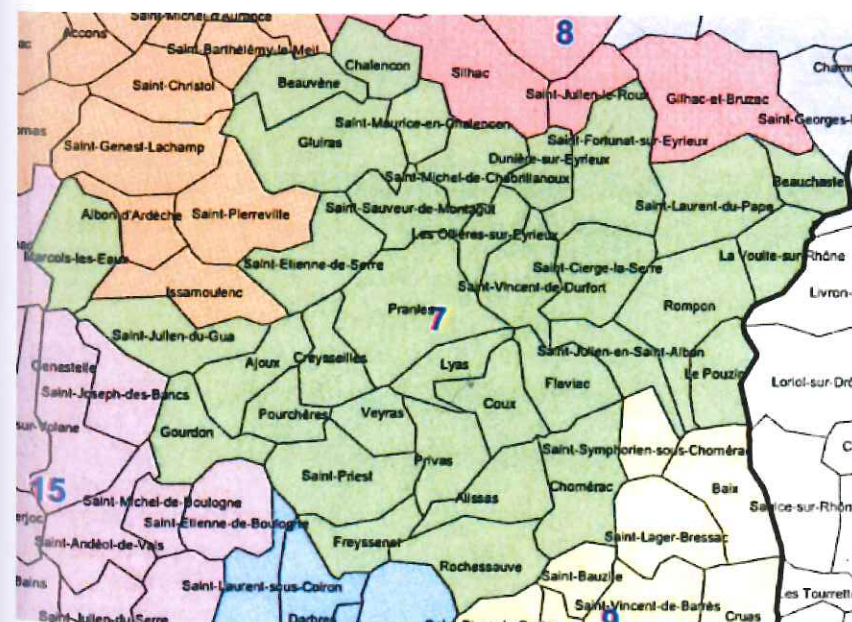
bitants est réduit à 30 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département. Les communautés d'agglomérations ont été instituées en 1999 par la **loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale** dite loi Chevènement. Cette loi avait pour but de simplifier le très complexe paysage administratif français, notamment en faisant disparaître les **districts** et en diminuant le nombre de **syndicats intercommunaux**. Elles ont notamment remplacé les anciennes communautés de villes.

L'article L 5216-6 du Code général des collectivités territoriales impose aux communautés d'agglomération l'exercice de certaines compétences :

- Développement économique, y compris tourisme :
 - zones d'activités,
 - actions de développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire :
 - SCOT, ZAC,
 - transports.
- Équilibre social de l'habitat :
 - PLH,
 - actions d'intérêt communautaire en faveur du logement social.
- Politique de la ville :
 - insertion économique et sociale,
 - prévention de la délinquance.

La communauté doit par ailleurs exercer au moins trois des six compétences suivantes :

- Protection et mise en valeur de l'environnement : (déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et le bruit, maîtrise de l'énergie).
- Assainissement.
- Eau.
- Construction, entretien et fonctionnement, d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Création, aménagement et entretien de la voirie et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.



Périmètre de la communauté d'agglomération (en vert).-

• Action sociale d'intérêt communautaire (ex : CCIAS).

La Communauté d'agglomérations Centre Ardèche sera composée de 35 communes, et environ 40 000 habitants : Ajoux, Privas, Alissas, Roches-sauve, Beauchastel, Rompon, Beauvène, Saint-Cierge-la-Serre, Chalencon, Saint-Etienne-de-Serre, Chomérac, Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Coux, Saint-Julien-du-Gua, Creysseilles, Saint-Julien-en-Saint Alban, Dunière-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape, Flaviac, Saint-Maurice-en-Chalencon, Freysenet, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Glui-ras, **Saint-Priest**, Gourdon, Saint-Sauveur-de-Montagut, La Voulte-sur-Rhône, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Le Pouzin, Saint-Vincent-de-Durfort, Lyas, Veyras, Marcols-les-Eaux, Pourchères, Pranles.

Afin d'accompagner les diverses collectivités concernées dans la démarche de création de cette communauté d'agglomérations, une étude est en cours, elle comporte deux volets :

- **Une phase d'accompagnement** des quatre groupes de travail mis en place :

- N° 1 : Développement économique, Agriculture, Aménagement de l'espace, Equilibre social de l'habitat ;
- N° 2 : Action sociale et politique de la ville,
- N° 3 : Assainissement et déchets,
- N° 4 : Voirie-Equipements sportifs et culturels.

Dans cette première phase vos élus de Saint-Priest sont très présents au sein de ces commissions.

- **Une phase d'assistance** dans la mise en œuvre technique des compétences (modalités d'exercice et évaluation du coût des compétences, fiscalité, dotations...).

Le Syndicat Ouvèze Vive (SOV)

Il est constitué des 11 communes du bassin de l'Ouvèze, poursuit pour la dernière année son travail de protection et d'amélioration du milieu naturel sur la vallée et plus particulièrement sur la rivière dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de rivière. Ce document a permis de contractualiser le financement de ces travaux avec l'Agence de l'Eau, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général de l'Ardèche. Les principaux chantiers ou études conduits par le syndicat sont les suivants :

- **Poursuite du traitement de la végétation** située le long du cours d'eau (ripisylve) pour éviter la formation d'embâcles et l'obstruction des

ouvrages lors des crues. Ce travail de coupe des vieux arbres instables et l'éclaircie des jeunes tiges améliorent la qualité piscicole du cours d'eau par un éclaircissement plus important de la rivière.

- **Réalisation du projet de renaturation** de la rivière le long de la départementale 104 entre Rompon et Le Pouzin.

- **Réalisation de 2 mini-stations de traitement** des eaux usées de type filtre à roseaux sur le quartier de Magerouan à Creysseilles (capacité de 80 équivalents/habitants) et sur le village du Haut Lyas (capacité de 160 équivalents/habitants).

- **Etude et installation de stations de refoulement** sur plusieurs communes pour collecter les eaux usées de divers quartiers situés en contrebas des collecteurs gravitaires et résoudre des points de pollutions récurrents comme Chalamon et Bas Lignol pour Saint-Priest.

- **Planification et coordination des travaux** par le service technique du SOV avec les différents financeurs et suivi des travaux de collecte réalisés par les communes.

- **L'étude en cours de détermination des volumes maximum prélevables** sur la rivière Ouvèze pour concilier les multiples usages de l'eau et permettre d'atteindre le bon état écologique de la rivière en 2015. Le recensement des différents prélèvements est nécessaire pour calculer les impacts et éventuellement les restreindre ou les substituer par d'autres ressources exogènes en période d'étiage (dès 2013, le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP) restituera en été la majorité de ces sources au milieu naturel et les compensera en acheminant de l'eau du Syndicat Intercommunal Ouvèze-Payre.

- **L'étude en cours de la connaissance des réseaux d'assainissement** sur l'ensemble des communes du bassin de l'Ouvèze (inventaire complet de tous les réseaux) facilitera la reprise par la CCPRV (Communauté de Communes Privas Rhône Vallée) de la compétence assainissement collectif des eaux usées assurée individuellement par les communes à ce jour et permettra d'identifier les dysfonctionnements et y apporter éventuellement une solution. Le débordement du collecteur, de Saint-Priest à Privas, en période de fortes précipitations est considéré comme un point noir qui doit faire l'objet une proposition de solution adaptée (chasse aux entrées d'eaux parasites, curage, reprise de regard, clapet anti retour sur les branchements individuels...).

- **Le renforcement de certains équipements** de la station d'épuration de Gratenas améliore sa capacité de traitement des effluents (de 16 500 à 18 000 équivalents/habitants) et permet la poursuite des raccordements de nouveaux quartiers sur le réseau d'assainissement collectif.

- **Le bon fonctionnement de la baignade de la Neuve** sur la commune de Lyas, seul point de baignade surveillée en rivière sur notre secteur.

Les 24 délégués des 11 communes (2 par commune et 4 pour Privas) se réunissent régulièrement pour débattre et délibérer des questions proposées par son Président Stéphane ORIOL (délégués de Saint-Priest : T. Coutier, P. Granjon).

Le syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP)

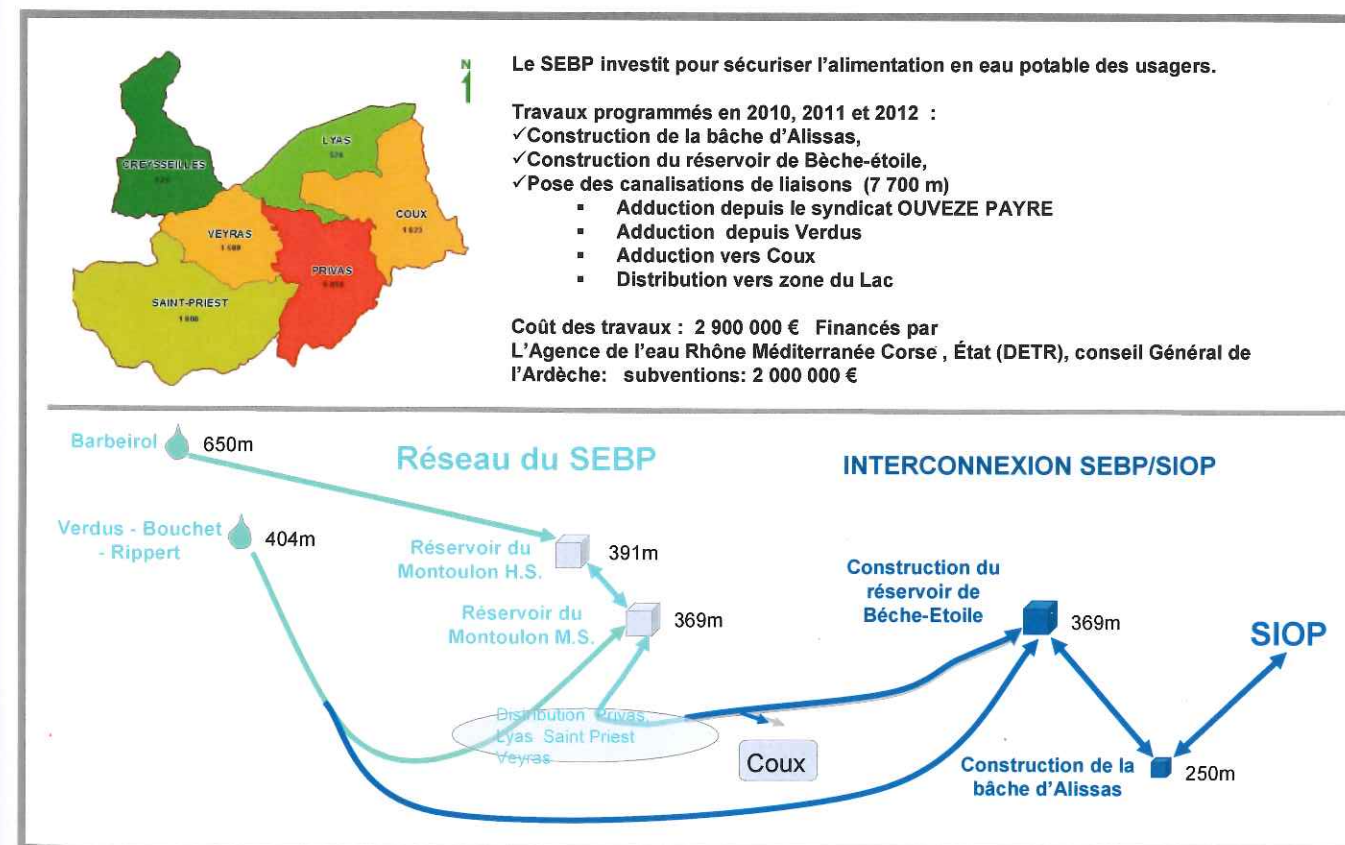
Compétence de la distribution d'eau potable

En décembre dernier, tous les usagers de l'eau ont été destinataires d'un courrier du SEBP pour les informer de la nouvelle organisation du service (prestations du syndicat, règlement du service,

tarifs, numéro d'appel, heures d'ouverture, mode de paiement...). Depuis le premier janvier 2012, le SEBP assume la totalité de la compétence d'alimentation en eau potable des 6 communes du bassin de Privas, Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, Saint-Priest et Veyras. La gestion est effectuée en régie directe avec son personnel constitué de 12 employés dynamiques. Les résidents de la commune de Lyas, continueront à se voir facturer leur consommation d'eau par leur fermier (SDEI) qui en assure la gestion et la distribution jusqu'au terme de son contrat d'affermage (2020).

Organisation et fonctionnement du syndicat

Les 14 délégués titulaires du SEBP (4 pour Privas et 2 pour les autres communes, avec JL Pignot et P. Granjon pour St-Priest) constituent le comité syndical qui délibère et décide des orientations à donner au syndicat. Le bureau, constitué du Président (P. Granjon de St-Priest) et de 3 Vice-présidents (G. Chirossel de Coux, P. Chautard et H. Rouvier de Privas) proposent et animent les débats au sein du comité syndical. Une équipe de 2 agents assure l'astreinte du service toute la semaine 24h/24h et répond au numéro unique d'appel (04 75 20 29 40) en cas de défaillance



des installations (fuite, gel, coupure d'eau...). L'accueil du public est effectué par le personnel en charge de la facturation, tous les matins de 8h à 12h, le lundi, mardi et vendredi après midi de 13h30 à 17h30 et en journée continue le jeudi jusqu'à 16h. Les agents techniques du syndicat ont connu un premier semestre 2012 très chargé avec la période de gel (nombreuses interventions), la première relève de tous les compteurs (localisation et état des lieux de plus de 8 000 points de comptage) et le suivi des nombreux chantiers en cours. Les agents administratifs chargés de la facturation et de la comptabilité ont également dû faire face à de nombreuses difficultés pour établir les nouveaux rôles tenant compte des différents modes de règlement proposés aux usagers et du différé des recettes par rapport aux dépenses importantes pour assurer une trésorerie suffisante.

Tarif en vigueur et contacts

Un tarif unique des différentes prestations est appliqué pour l'année 2012 à l'ensemble des usagers du syndicat (y compris Lys) avec une redevance annuelle fixée à 55 € pour un compteur d'un diamètre de 15 mm et un prix de l'eau de 1,76 €/m³ jusqu'à 1 500 m³. Ce prix est hors TVA et redevance de l'agence de l'eau.

Les gros consommateurs (communes, hôpitaux, industriels, lycée...) bénéficient d'un tarif dégressif pour l'achat de l'eau et d'une part fixe proportionnelle au diamètre de leur compteur.

Une tarification complémentaire existe pour des prestations ponctuelles (ouverture, fermeture ou réalisation d'un branchement) nécessitant l'intervention des agents du SEBP. L'ensemble de ces informations détaillées sont disponibles sur le site internet du syndicat que nous vous invitons vivement à consulter : www.eau-bassindeprivas.fr.

Projets en cours

Ce printemps, le SEBP a fait l'acquisition de locaux adaptés à sa nouvelle activité permettant d'effectuer dans de bonnes conditions les tâches administratives (facturation, recouvrement, accueil du public, information, salle de réunion...) et techniques (lieu de stockage des fournitures, atelier de réparation, télésurveillance, vestiaires, garage des véhicules...) sur l'avenue Marc Seguin (ancienne imprimerie Volle). Des aménagements intérieurs et extérieurs sont en cours pour rendre totalement fonctionnels ces nouveaux locaux.

Par ailleurs, le SEBP poursuit les travaux d'interconnexions de son réseau d'eau potable avec celui du Syndicat Intercommunal de Ouvèze-Payre (SIOP) pour un secours mutuel en cas d'incident sur les ressources (pollution, défaillance...) et pour la livraison par le SIOP, dès 2013, d'un volume d'eau de substitution de 3 700 m³ par jour pendant 100 jours en période d'étiage. La restitution au milieu naturel des sources de Bouchet, Ripper, et Verdus en période estivale permettra d'augmenter de manière significative le débit de l'Ouvèze (42 litres/seconde supplémentaire) et d'atteindre le bon état écologique de la rivière pour 2015.

Enfin, plusieurs chantiers plus modestes de reprise d'anciennes conduites fuyardes d'AEP sont en cours de réalisation (Coux, Privas, St-Priest et Veyras) à l'occasion de travaux d'assainissement ou de rénovation de voirie pour améliorer le rendement et sécuriser le réseau de distribution.

Des études sont en cours pour assurer d'une part, un renforcement du réseau sur les secteurs hauts de Coux et Lys et d'autre part, moderniser la principale station vétuste de traitement de l'eau de Verdus.



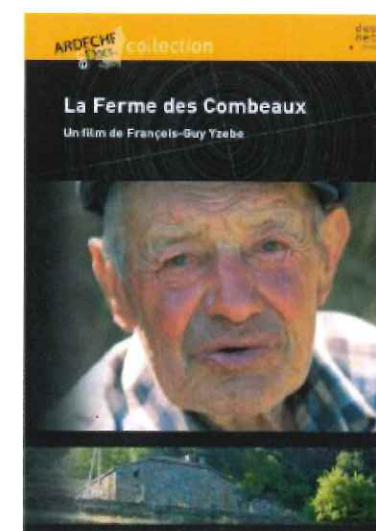
Concert de Benoit Vauzel

Il est plus que jamais une voix nécessaire. La voix chaude, le verbe juste, il nous parle de la fête, de l'amitié et de la liberté, nous dit la beauté et le prix de la chaleur humaine, déverse des torrents de tendresse brutal sur le public ravi, s'empare contre le malheur et la déraison des hommes.



"Les mots de ma vie, les mots de ma rue" interprétés par Jacques Benoit d'Entrevaux, alias "Benoit Vauzel", accompagné d'un bassiste et d'un accordéoniste a conquis le public venu le 30 mars pour assister à ce spectacle de grande qualité. La soirée s'est terminée autour du bar et chacun a pu dialoguer avec les artistes.

A venir



Chorale de la MJC

Le jeudi 24 mai 2012 à 20h30, la chorale de la MJC "Couleur chansons" a enchanté le public venu nombreux sur des airs connus, joyeux et tendres de B. Lavilliers, J.J. Goldman, A. Souchon, J. Higelin, C. Nougaro, J. Ferrat, J. Brel, G. Brassens, Y. Jamait...

40 choristes de Privas et ses environs accompagnés par Violaine Gras au violoncelle et contrebasse et sous la direction de Yves Tallon. Ce même chef de chœur disparaît et redevient simple guitariste, en appui pour les choristes qui chantent "entièrement d'oreille", sans papier ni direction ! Personne face à eux ! Si ce n'est le public !! Plusieurs morceaux du spectacle sont enrichis d'une mise en espace créée par ce même Yves Tallon.



Conférence sur les 7 fils de Philémon

avec projection du film "La ferme des Combeaux" le vendredi 28 septembre 2012.

Dans la haute vallée de l'Eyrieux, au centre de l'Ardèche, quatre vieux paysans entretiennent toujours la ferme des Combeaux. Ils étaient sept. Tous célibataires. Tous fils de Philémon Dejoux. Ne sont-ils que des témoins du passé ?

Association Athlé Santé Loisirs



L'association Athlé Santé Loisirs Saint-Priest ne compte pas loin de 100 adhérents après seulement une petite année de fonctionnement. Elle propose des entraînements de course à pied et de marche nordique réguliers. A l'occasion de cette prochaine rentrée, les entraîneurs vous proposeront les cours suivants :

- mardi 4 septembre à 9h au stade à Saint-Priest, séance découverte "zen".

- vendredi 7 septembre à 18h au stade à Saint-Priest, séance découverte "tonique".

- jeudi 6 septembre : permanence au stade à Saint-Priest de 18h à 20h pour les inscriptions. Se munir d'un certificat médical pour la pratique de compétition d'athlétisme, même pour les marcheurs nordiques.

- lundi 10 septembre : reprise des cours de marche nordique.

- lundi 9h15 : tonique.

- mardi 9h : zen.

- mardi 18h : zen.

- jeudi : 12h15 : détente.

- vendredi 18h : tonique.

- lundi 10 septembre : reprise des séances de course à pied.

- lundi : 18h : débutants/loisir.

- mardi 18h : loisir/compétition.

- jeudi 18h30 : loisir/compétition.

- dimanche 9h.

Danse libre Malkovsky

Le cours de Danse Libre s'est déroulé le mardi soir en 2 temps :

17h30-18h30 : cours pour enfants (6 participants).

19h-20h45 : cours pour adultes (12 participants).

Le week-end annuel a rassemblé fin février de nombreux danseurs venus parfois de loin.

Cette année s'est déroulé, à la salle du Charray un **stage d'été du 12 au 15 juillet**, animé par Laurence Fouchenneret de Dijon et accompagné au piano par Sylvie Jolibois.

Rentrée 2012 :

Les cours reprendront mi-septembre, même jour, mêmes horaires (séance d'essai gratuite).

Tarifs : adhésion 15 euros/famille.

Cours : 25 euros /trimestre.

Notre week-end de danse aura lieu les **23-24 février 2013**.

"Aucun maître ne peut rien nous apprendre, si ce n'est nous montrer le chemin qui mène à la connaissance de soi". Malkovsky



Club du Charray

2 Février 2012 : assemblée générale. 95 adhérents étaient présents. Le bureau a été renouvelé.

Présidente : Nicole Mounard. Vice-présidente : Maryse Mitifiot.

Trésorier : Christian Gaillard. Trésorier adjoint : Jean Amblard.

Secrétaire : Brigitte Benoit. Secrétaire adjointe : Suzanne Heyraud.

La présidente a remercié : Etienne Brun qui quitte la vice-présidence, et Tonia Trinh qui quitte le C.A. Marc Vernet rejoint le conseil d'administration.

Le club à ce jour a 115 adhérents.

Journée ensoleillée à Cassis le mercredi 23 mai 2012.

Un car de 14 mètres de long pour 65 personnes et qui a dû faire des manœuvres admirables pour tourner vers la mairie, est venu nous prendre au petit matin. Nous partons avec du retard. "Impossible de rattraper le temps perdu". Surtout en faisant trois fois le tour d'Aubagne.

Quel baigne ! Surtout pour le chauffeur ! Nous arrivons sur Cassis vers midi avec un soleil estival et radieux. Tout de suite cela nous met le cœur en fête, même si en arrivant au port, notre bateau était parti au large...

Le déjeuner sur le port a été très agréable avec sa soupe de poisson... L'après-midi a été le point fort de notre balade. Une mini-croisière pour découvrir et admirer les Calanques de Cassis. Un excellent guide nous a fait l'historique de Port-Miou, Port-Pin, du Cap-Canaille,... Nous avons vu de loin une carrière de calcaire urgonien dont les pierres ont servi entre autres, à construire le port d'Alger, le canal de Suez, la place du Trocadéro, le socle de la statue de la Liberté, et peut-être les villas somptueuses des "S.D.F." du coin. Traduction du guide : les "Sans difficultés financières". Nous avons admiré aussi à la Calanque d'Anveau, le doigt de Dieu, le trou du diable et son mur d'escalade. La mer gris-perle était somptueuse. Elle "bouléguait" à souhait, juste ce qu'il fallait.

Prochaine sortie du club du 17 au 20 septembre : "Le Limousin authentique" : Beaulieu, Colonges-la-Rouge, Sarlat, Rocamadour.



Parole aux associations

Paroisse

Les paroissiens de Saint-Priest, Veyras, Pourchères et Ajoux organisaient le 1^{er} mai, pour l'ensemble du Pays de Privas, une journée à Ajoux. Pour les marcheurs, il s'agissait même de rallier Pourchères à Greytus parmi les anémones pulsatives de la prairie sommitale et... les équipiers d'une



battue administrative au sanglier ! Tout le monde se retrouvait à l'église d' Ajoux pour inaugurer les travaux de réfection de la toiture, en présence de Madame le Maire, de l'artisan qui a réalisé les travaux et de Madame Claude De Seauve qui nous a présenté un historique très riche d' Ajoux, de son église et de son temple.

La journée sera clôturée par une messe dans l'église rénovée ; retour à pied vers Pourchères où nous retrouvons les autos et la belle église romane présentée le matin même par Madame Monique Borne.

Catéchèse 2012/2013

Le vendredi 14 septembre 2012, une réunion d'informations des parents d'enfants scolarisés du CE¹ au CM² et désireux de les inscrire à la catéchèse se tiendra à la cure de Privas. Les inscriptions s'effectueront à cette même occasion.

Comité des fêtes

Une commission Culture-Animation a été mise en place au sein du Comité des Fêtes dont le but est de proposer diverses animations, en plus de la traditionnelle Fête des Sources.

Elle est constituée de :

- Animateur de la commission : Philippe Mazade.

- Membres de la commission : Nicole Benoit d'Entrevaux, Danielle Berthaud, Monique Giloux, Marie-Odile Cotte, Sophie Dubail, Brigitte Benoit d'Entrevaux et Sandrine Chareyre.

Deux animations ont déjà eu lieu en mars et mai 2012 : concert de Benoit Vauzel et la chorale "Couleur chanson".

Pour l'automne, nous vous proposerons une conférence sur "Les 7 fils de Philémon" avec projection du film "La ferme des Combeaux".

A la fin de l'année, nous étudions la faisabilité d'une rôtie de châtaignes suivie d'une soirée contes, conjointement avec l'association ASL qui nous proposerait dans l'après-midi une "corrida" (course sur un parcours dans la commune).

La commission culture du comité des fêtes se réunit régulièrement pour trouver des animations diverses et variées.

Nouveau :

Sont mis en place cette année des ateliers de pratique artistique théâtre, menés par des intervenants, comédiens professionnels, de la **Compagnie Janvier**.

Ils sont ouverts aux enfants et aux grands enfants à partir de 7 ans et jusqu'à 107 ans !

Il s'agit de découvrir le théâtre par une pratique de "créations". En effet, l'année sera remplie de projets à court terme, et les techniques enseignées seront en accord avec les projets menés ; théâtre d'improvisation pour une soirée "impro" ; travail de la voix et de l'articulation pour une soirée lecture ; travail du corps pour créer des personnages, ... À savoir que les projets peuvent être proposés par les participants de l'atelier, mais aussi par les associations de Saint-Priest !

Pour cela, Estelle Marsal, responsable de l'éducation artistique au sein de la C^{ie} Janvier, **vous propose de se retrouver le mercredi 5 septembre à 18h30** pour une réunion d'information, de préparation et d'organisation, afin de mettre en place ensemble les ateliers qui démarreront autour du 25 septembre.



**ARTISAN PATISSIER
CHOCOLATIER - CONFISEUR - GLACIER**
11, Rue Hélène Durand
07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 27 18

Intermarché
PRIVAS

LOCATION UTILITAIRES



Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30
sans interruption

Tél. 04 75 64 09 09
Boulevard de paste - 07000 PRIVAS



Toujours là pour moi.

1 Bd des Mobiles - PRIVAS
Tél. 04 75 64 24 54

imprim'express
une autre idée de l'imprimerie

**impression
numérique**

**Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques**

Copies et traçage de plans **noirs ou couleurs, scan A0+**

Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...

Toute la **photocopie noire ou couleur** jusqu'au A0+
sur matériels connectés :

livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...

L'imprimerie rapide...

Façonnage, Secrétariat à façon
6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr



Association Détente Omnisports



Notre but est de vous tenir en forme en pratiquant une activité physique régulière pour lutter contre la sédentarité quel que soit l'âge.

Notre animatrice Sylvie PRESLE veille que chacun progresse à son rythme selon ses capacités et son âge. En effet, nous accueillons toutes les générations : 66 ans séparent la benjamine de la doyenne.

Nous proposons aussi des activités ludiques :

- En octobre une balade familiale à Hauterives à la découverte des paysages de la Drôme des collines et du célèbre palais du facteur Cheval.

- En mai 2012, un week-end au Lavandou comprenant la visite de la cité médiévale de Saint-Maximin en Provence verte, une journée à l'île de Port Cros parc national, un aperçu de la richesse des fonds marins grâce à l'aquascope sans oublier les visites incontournables des jardins du Rayol et de Bormes les Mimosas dans ce beau pays des fleurs.

Nous avons aussi des moments conviviaux : la galette des Rois, la soirée dansante et le traditionnel pique-nique de fin de saison avec l'A.G.

Nous participons activement aux manifestations proposées par le Comité des Fêtes de Saint-Priest en nous impliquant lors du Téléthon (les membres du CA ont préparé une excellente bombonne), du passage de l'Ardéchoise en participant au ravitaillement des cyclistes avec des pâtes de coing et d'abricot.

Sans oublier notre présence à la Fête des Sources fin août.

La reprise des cours se fera le 10 septembre.

Deux cours gratuits sont proposés afin de choisir

le ou les cours qui conviennent le mieux. Les messieurs sont les bienvenus : un peu d'audace pour vous assouplir et vous garder en forme !!!

ASSP Football

Fin de saison 2011-2012 pour l'AS Saint-Priest. Sur le plan sportif, l'équipe première finit seconde du championnat avec 70 buts marqués pour 24 buts encaissés. Elle termine meilleure attaque et deuxième meilleure défense du championnat. Cette seconde place est synonyme de montée en deuxième division.

L'équipe réserve a eu une saison plus difficile, avec un groupe limité faisant les frais de nombreuses blessures. L'équipe a su se mobiliser pour finir la saison et je me dois de les remercier et de les féliciter pour leur engagement.

Les Féminines terminent quatrième du championnat excellence Drôme Ardèche avec un noyau solide. Avec un groupe plus étoffé et régulier l'équipe aurait pu jouer les premiers rôles.

Dans les autres aspects, le club finit sur de très bonnes bases financières avec une équipe dirigeante active et volontaire.

Pour la saison à venir, le club cherche à renforcer son effectif de joueurs notamment chez les féminines et ainsi pouvoir inscrire une équipe à onze en championnat. Nous comptons, donc sur vous pour venir nous encourager le dimanche au stade Bellon.

Contact : Gaillard Lionel : 06 78 16 39 44.



TRAVERSIER
Charpente - Couverture

Pôle 2000 - Zone Nord 07130 SAINT PÉRAY -
Tél. 04 75 81 85 10 - Fax 04 75 40 58 88

SARL VIAZAC & Fils
ZI du Lac - PRIVAS

Tél. 04 75 64 01 41 - Fax : 04 75 64 47 72
fils.viazac@wanadoo.fr

S.O.S. VIDANGE DUROCH



RAMONAGE - VIDANGE - LOCATION

AUBENAS - Z.I. Ripotier haut
☎ 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42

PRIVAS - Z.I. du Lac - ☎ 04 75 65 85 43

Email : info@sos-vidange.com - web : www.sos-vidange.com

SACER
SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN

TRAVAUX ROUTIERS & TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX
Agence de VALENCE
Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88
Secteur d'AUBENAS
15 Av. Chaballer - 07600 VALS LES BAINS
☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29
MINOPHONE (primé Décibel d'Or)
La ville a son revêtement routier

G. CHAMBON-GIRAUD sarl

Installations sanitaires - Chauffage central
Energies renouvelables aérothermie- Solaire - Bois
Plomberie - Zinguerie
Electro-ménager

8, rue Diane de Poitiers - PRIVAS
Tél. 04 75 64 15 24 - Fax 04 75 64 73 85



PRIVAS AUTO-CONTRÔLE

Boulevard du Vivarais
Z.I. Le Lac - PRIVAS

Tél. 04 75 64 65 65



Spécialiste de la canalisation

**RESEAUX SOUS PRESSION (Eau potable, Irrigation, Micro Centrale)
RESEAUX GRAVITAIRES (Assainissement/Eaux pluviales)
TRAVAUX SPECIAUX - V.R.D.
Zone d'activités : ¼ Sud-Est**

Siège Social : 1, rue des Ramas - 07250 LE POUZIN - Tél. 04 75 85 90 90 - Fax. 04 75 85 89 02
E-mail : rampa@rampa.fr - Site http : //www.rampa.fr

Il n'existe pas à proprement parler de statut des élus de la minorité (ou opposition), mais il existe une série de garanties : participer, exposer et s'exprimer. Notre droit de participation nous l'assurons pleinement au sein de chaque commission quelles qu'elles soient. Notre présence y est irréprochable ainsi qu'à tous les conseils municipaux où nous exposons et exprimons nos idées ; ces idées sont aussi celles que les Saint-Priéroux nous font remonter.

Certains débats d'importance se mènent aussi en commissions municipales, hélas, depuis un certain temps ces commissions sont très clairsemées et sont devenues un théâtre d'ombres. Il se peut aussi que certaines absences soient justifiées, mais pourquoi réunir certaines commissions, les décisions étant déjà prises parfois par l'exécutif.

Au cours de cette année nous nous sommes opposés à la nouvelle tarification de la salle des fêtes : "Nous ne sommes pas d'accord sur les tarifs appliqués aux Saint-Priéroux et les trouvons trop élevés, nous proposons 150 € pour la première location au lieu de 175 € puis 175 € pour la deuxième location et les suivantes afin de favoriser les jeunes et les familles de Saint-Priest (au lieu de 250 € tarif également appliqué aux extérieurs). Nous regrettons qu'il n'existe pas de différence entre le tarif habitant et tarif extérieur pour cette deuxième location. Par contre nous avons fait adopter des amendements au nouveau règlement de cette salle qui ont été acceptés par tous".

Concernant le dossier du Plan Local d'Urbanisme : il est dommageable que la création de commission extra municipale ou de quartiers ne soient pas mise en place ce qui aurait eu pour objectif de faire émerger une conception collective des projets. Cela aurait renforcé la participation des habitants tout au long du processus de mise en œuvre des politiques publiques communales.

Nous avons voté les budgets primitifs mais avec quelques réserves et réticences sur le chapitre

Investissements surtout sur le volet voirie que nous trouvons trop faible. Il nous a été répondu que si les finances le permettaient ce poste serait augmenté. Par contre la commune n'a à ce jour aucun « emprunt toxique » en portefeuille et il faut en féliciter les diverses équipes qui se sont succédées.

Actuellement un gros chantier nous attend pour la fin de la mandature : "la future communauté d'agglomération" et nous remercions monsieur le maire de nous y avoir associé afin de participer aux divers groupes de travail pour l'élaboration de celle-ci. Nous nous y sommes déjà inscrits et apporterons nos idées et notre travail.

La minorité municipale est petite par sa taille, mais grande est sa vigilance sur le suivi des dossiers. Vous pouvez compter sur Sylvie Giraud et Bernard Cabrol.



ESCHARAVIL

Fenêtres et portes-fenêtres
pour villas et bâtiments publics
Façades - Magasins - Vérandas

Tél. 04 75 64 44 55 - Fax 04 75 64 55 55
escharavil-sa.com - escharavil@le-ind.com
ZI Le Lac - PRIVAS

**MAÇONNERIE
PLÂTRERIE
PEINTURE**



Etienne Frères

60, route des Mines - Impasse de la Forge
07000 VEYRAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62

Commémoration du 8 mai



Malgré un temps incertain et une petite participation de la population communale, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée devant le monument aux morts. Après la lecture des différents messages : celui des anciens combattants par la jeune Valentine, très applaudie pour sa prestation, le dépôt de gerbe étant effectué par Henri Martinez accompagné du maire, Jacques Merchat. En clôture de cette cérémonie, le maire a tenu à remercier tous les présents corps constitués représentés et à partager le vin d'honneur en salle des mariages.

Camion bloqué

"L.T." pour Lituanie mais des chauffeurs probablement Allemands autant dire qu'il fallait être multilingue ce lundi-là de février pour expliquer à nos amis routiers qu'ils s'étaient engagés sur une route pas du tout calibrée pour leur camion, surtout, lorsque le chargement de poutres métalliques dépasse à l'arrière et que quelques parapets en ont fait les frais. Pendant toute cette journée la RD 7, qui relie Saint-Priest au plateau du Coiron a été coupée afin de dégager le véhicule.



Fête de la musique

Ce vendredi 22 juin les commerçants et artisans du quartier des Mines avaient décidé d'offrir la fête de la musique aux habitants de la commune par le biais du groupe "Tennessee chante Johnny" et l'association "Cap Country 07" qui en début de soirée a présenté une partie de leur savoir-faire avant d'entraîner pour de l'initiation un grand nombre de personnes présentes à cette soirée ; la suite s'est déroulée en chansons de Johnny par le chanteur local Vincent Orsini, accompagné par son groupe où l'on a pu reconnaître des anciens Saint-Priéroux, qui a ravi tous les présents ; sans oublier toute la soirée un service buffet-buvette. Un très grand merci à tous pour cette soirée d'été.



L'Ardéchoise

Ce jeudi 14 juin les bénévoles étaient à pied d'œuvre et de fort bonne heure pour assurer le ravitaillement des coureurs. Le quartier des Mines et la RD 7 étaient bien décorés et les tables bien installées et garnies aux mieux. La preuve de nombreux concurrents ont pris des forces avant d'affronter la dure montée du col de Benas.



du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Naissances



BIGOT Zoé	01/07/2011
JOUE Léana	18/11/2011
COLLIAUX Sam	31/12/2011
NOGIER Oona	03/01/2012
BUFFAT Camille	01/04/2012
MARCON-LARROQUE Thomas	12/06/2012

Mariages



LEAULT Philippe et BERTOLI Véronique	02/07/2011
CHAZE Jérôme et NURY Amélie	03/09/2011
LIMON Rémy et MAZADE Céline	17/09/2011
EYRIVIER Gabriel et CHABANEL Christelle	24/09/2011
MAALI Youssef et LADET Céline	24/09/2011
SAJNOVIC Jonathan et MARCHAND-FALLOT Mélanie	09/06/2012

Décès



HILAIRE Paul	12/08/2011
SOUCHE Fernand	10/09/2011
BAKLI (BEBRIHANE) Lakri	08/01/2012
CHAMBON Francis	15/02/2012
LAVILLE Charles	21/03/2012
RIGNAC Thierry	02/05/2012
DALLARD Marie Louise	05/06/2012



Z.I. le lac - Av. Marc Seguin
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96



Artisan
Ebéniste - Menuisier
Matthieu MENDRAS

A l'Orée
Du Bois

Les Rebouls - 07000 PRANLES
04 75 30 85 14 - 06 22 35 43 84
www.aloreedubois.pro

SARL CORTIAL PEINTURE

30 rue de l'Espéranto - PRIVAS

Tél./Fax : 04 75 29 60 15 - Port. 06 73 57 70 30

e-mail : cortial.peinture@orange.fr



La nouvelle énergie du bâtiment

Le monde change, notre métier aussi !!!

Opticien Lunetier

12-16, cours de l'Esplanade

07000 Privas - Tél. : 04 75 64 11 65

OPTIQUE
BOCHET



OPTIQUE
BOCHET
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE
OPTIQUE

DEPUIS 1946

Notre expérience et notre savoir faire
sont à votre service depuis 1946

Centre Commercial

HYPER U



04.75.669.669



Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 8h30
à 19h30



Centre de Lavage
7/7 jours
de 6h à 22h



Station Service
24/24h
+GPL



Fourgons
Camion Benne
Tourisme
Mini Bus
SS Permis

flunch

| Le plaisir. Intensément

Ouvert
7 jours/7

04.75.66.52.92



Galettes



Crêpes
Sucrées



GLACIER



CULTURE &
TECHNOLOGIE

04.75.66.52.89



Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 9h00
à 19h00



CD DVD
JEUX



S.A.V
LIVRAISONS



TV HIFI
SON
MICRO



LIBRAIRIE



TELEPHONE



BILLETTERIE
SPECTACLES



GROS
ELECTRO
MENAGER

www.magasins-u.com

courses  .com

ALISSAS